

III / IMMIGRATIONS EN ÎLE-DE-FRANCE, IMMIGRATIONS EN SEINE-ET-MARNE

7. LA FORMATION DE LA DIASPORA CHINOISE EN FRANCE

Emmanuel Ma Mung,

Directeur de recherches au CNRS, ancien directeur du laboratoire Migrations internationales, espaces et sociétés (Migrinter)

Les travaux sur l'immigration chinoise en France réalisés dans une perspective historique sont pratiquement inexistant⁸³. Les rares que l'on trouve concernent un aspect bien particulier de celle-ci : les « étudiants-ouvriers » présents dans les années 1920 et impliqués dans le mouvement révolutionnaire chinois. Ces « étudiants-ouvriers » dont quelques-uns deviendront célèbres comme Zhou Enlai ou Deng Xiaoping joueront un rôle décisif dans la création du Parti Communiste Chinois (Kriegel, 1968 ; Wang, 2002) mais aussi – chose moins connue – dans le développement du mouvement anarchiste, notamment à Shanghai (Dirlik, 1991).

L'objectif de cette présentation n'est pas de pallier cette absence de travaux historiques mais de présenter la *formation* de la diaspora chinoise en France. Ou plus exactement, de la partie de la diaspora chinoise établie en France. Cette précision indique que pour être comprise l'immigration chinoise doit être replacée dans les *processus* migratoires qui ont conduit à la constitution de ladite diaspora. L'idée de formation et celle de processus supposent de prendre en compte la dimension diachronique du phénomène, c'est ce qui sera tenté ici.

Pour commencer soulignons que l'on peut identifier dans l'immigration chinoise en France deux courants migratoires :

- une immigration directement originaire de la Chine continentale qui est la plus ancienne et dont la grande majorité est originaire de la province du Zhejiang (villes de Wenzhou et de Qingtian). À celle-ci s'ajoute une immigration plus récente venue du Nord-Est de la Chine, le Dongbei (provinces du Heilongjiang, Liaoning et Jilin), ainsi que des grandes concentrations urbaines de Beijing, Tianjin, Shanghai et maintenant d'autres provinces encore ;
- une immigration chinoise en provenance de l'Asie du Sud-Est au sens large qui elle-même se subdivise en plusieurs groupes en fonction de l'origine locale de leurs ascendants en Chine : Chaozhou (ou Teochew, le plus important semble-t-il), Hokkien, Hakka, Fujian...

Dans quelle mesure ces différents courants présents en France sont-ils en relation avec les migrations chinoises historiques et contemporaines observables à l'échelle mondiale ? Après avoir évoqué la formation de la diaspora chinoise dans le monde (section 1), nous verrons en quoi l'immigration chinoise en France y est liée (section 2).

I / LA FORMATION DE LA DIASPORA CHINOISE DANS LE MONDE

Au début des années 1980 on estimait à une vingtaine de millions le nombre de Chinois d'Outre-mer, 85 % d'entre eux étant localisés en Asie du Sud-Est. Entre 1982 et 2000, le nombre annuel de migrants au départ de la Chine est passé de 57 000 à 757 000 selon les recensements de Pékin. D'après d'autres sources (Kwong, 2007), on évalue à 18 millions le nombre de personnes qui ont quitté la Chine depuis la fin des années 1970 et entre 35 et 40 millions les effectifs actuels de la diaspora chinoise soit un quasi doublement en une trentaine d'années.

La traite des coolies comme amorce de la migration de masse

Les migrations chinoises contemporaines s'inscrivent dans un processus migratoire amorcé au milieu du XIX^e siècle qui prolongeait lui-même un mouvement plus ancien. Les migrations commerciales ultramarines des siècles précédents ont donné naissance dans les archipels de l'Asie du Sud-Est à de nombreux comptoirs et colonies de marchands, de marins, d'artisans et de leur main-d'œuvre. Plusieurs dizaines de milliers d'entre eux étaient établis dans les ports de la mer de Chine méridionale, aux Philippines, à Bornéo, à Sumatra et dans le détroit de Malacca lorsque s'est amorcée une migration de masse. Celle-ci prend son essor au milieu du XIX^e siècle avec la conjonction de plusieurs phénomènes. Les deux guerres de l'opium (1840-42 et 1856-60) et la révolte des Taiping (1860-65) provoquent, particulièrement dans les provinces du Sud,

des bouleversements sociaux considérables. Par ailleurs, l'abolition progressive de l'esclavage durant la première moitié du XIX^e siècle entraîne dans les anciens pays esclavagistes une demande en main-d'œuvre bon marché pour remplacer le travail servile. Mais surtout la colonisation de l'Asie du Sud-Est par les puissances anglaises, françaises et hollandaises (Indochine, Indonésie, Malaisie, Singapour, etc.) provoque elle aussi une demande de travail qui ne peut plus être couverte par le recours à l'esclavage ou par la main-d'œuvre locale, pour travailler dans les plantations (hévéa, poivrier, canne à sucre, tabac...) et dans les mines. Dès lors, la Chine se constitue comme un énorme réservoir de main-d'œuvre et présente un potentiel migratoire considérable. Comme résultat des traités des guerres de l'opium, l'établissement de la traite des coolies (ou *coolie trade*) autorise les puissances coloniales à embaucher des travailleurs pour mettre en valeur les territoires de leurs dépendances. Cette traite des coolies provoque des flux de départ vers les Caraïbes, les îles de l'océan Indien et la Polynésie mais surtout vers l'Asie du Sud-Est. Ces travailleurs sont pour la plupart des paysans sans terre, pauvres parmi les pauvres, qui voient dans ces contrats pourtant misérables la possibilité pour eux et pour leur famille de survivre. La très grande majorité vient des provinces du Sud de la Chine (Guangdong, Fujian et Hainan).

De 1876 à 1901, près de cinq millions de personnes, pour l'essentiel des coolies, auraient transité par les ports de la Chine du Sud. Au début du XX^e siècle, le volume de la migration chinoise est estimé à 8 millions de personnes dont l'essentiel se trouve en Asie, dans les pays du Nan Yang (mer de Chine méridionale) : plusieurs dizaines de milliers d'individus ont essaimé dans les constellations insulaires de l'océan Indien et du Pacifique, quelques centaines de milliers sont venus le long de la bordure orientale du Pacifique depuis le Canada jusqu'au Chili, mais aussi dans les Caraïbes notamment à Cuba (où l'on a compté plus de 120 000 Chinois) et en Jamaïque.

À côté de ces migrations principalement originaires des provinces du Guangdong et du Fujian, numériquement les plus importantes à l'échelle mondiale, une autre migration s'est développée sur d'autres bases. Elle se différencie des précédentes en ce qu'elle n'est pas liée à la traite des coolies et qu'elle s'est orientée très tôt principalement vers l'Europe.

Les Qingtian et les Wenzhou, une migration principalement centrée sur l'Europe

La migration des Qingtian (du nom d'une petite ville et de ses environs dont ils sont originaires située à soixante kilomètres de Wenzhou, port de la province du Zhejiang) a commencé très tôt (Thuno, 1996). Dès le XVII^e et le XVIII^e siècle on signale la présence de marchands originaires de cette petite région qui traversent la Sibérie pour atteindre Moscou et Berlin où ils vendent des objets en pierre dure, spécialité et seule ressource de cette région montagnaise, rurale et très pauvre sur le plan agricole. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, ces petits marchands colporteurs qui ont parfois complètement changé d'activité au cours de leurs pérégrinations sont déjà présents dans plusieurs pays européens (France, Italie, Allemagne, Russie). Il est notable que cette migration s'oriente dès le départ principalement vers l'Europe et peu vers l'Asie du Sud-Est ou les Amériques qui furent les principales destinations des migrants dont nous venons de parler. Cela tient, semble-t-il, à la nature de la migration : alors que dans les provinces du Guangdong et du Fujian les départs vers l'étranger se font d'abord dans le cadre de la traite des coolies les migrations du Zhejiang sont plutôt le fait de personnes n'entrant pas dans ce cadre. Ce sont des entreprises individuelles s'appuyant sur des réseaux migratoires établis sur la base de la pérégrination marchande, par une population ayant une tradition de colportage. Ces implantations en Europe constituent la trame du réseau sur lequel se développent ensuite les migrations des années 1920 et 1930 : environ 10 000 personnes dont 3 000 en France, 1 000 en Hollande, en Autriche et en Italie, 300 en Belgique et en Espagne, 200 au Portugal (Thuno, 1996). Ce réseau est à la base de ceux qui structurent les migrations actuelles.

À partir des années 1920 et 1930 les Wenzhou (du nom de la ville éponyme voisine de Qingtian) rejoignent les Qingtian dans leur migration. Aujourd'hui les deux migrations se superposent et se confondent, d'autant plus qu'une partie des Wenzhou sont des Qingtian dont la famille s'est établie précédemment dans la ville de Wenzhou.

Des migrations qui s'organisent en diaspora

L'existence et le développement de relations migratoires, économiques, informationnelles mais aussi affectives et émotionnelles entre les différents pôles d'établissement à l'échelle locale, nationale et internationale circonscrivent une entité sociale dont l'unité est donnée par la croyance subjective des personnes en une origine commune – la Chine – qui est la base d'une identité collective. C'est en ce sens que l'on peut parler de diaspora chinoise. Les Chinois d'Outre-mer constituent une diaspora qui se caractérise sur le

plan morphologique par la multipolarisation de la migration (installation dans plusieurs pays) et par l'interpolarité des relations c'est-à-dire l'existence de liens de diverse nature déjà évoqués entre les différents lieux d'établissement.

Multipolarité de la migration et interpolarité des relations façonnent chez les individus et les communautés locales qu'ils constituent des sentiments d'appartenance multiples articulant des loyautés et des fidélités aux « pays d'origine » (la Chine pour les migrants contemporains, une Chine plus ou moins mythique pour leurs descendants, le pays de naissance pour les migrants nés dans un autre établissement que celui où ils vivent) et au pays d'installation qui se traduisent souvent par l'acquisition de la nationalité de ce pays, ainsi qu'une appartenance et une loyauté à la diaspora, entité pensée comme corps social unifié par l'origine supposée commune de ses membres. Cette ethnicité multidimensionnelle organise le fonctionnement local et transnational de la diaspora. Celle-ci s'entretient de son propre mouvement à travers les réseaux qu'elle dessine et qui constituent de véritables ressources migratoires, facilitant la mobilité des personnes, traçant des canaux de circulation, fixant les destinations, fournissant des moyens de circulation et d'installation. La diaspora acquiert ainsi sa propre autonomie migratoire : en tant que structure prédisposant à la migration, elle génère de la mobilité qui alimente son mouvement. Le cadre diasporique configure ainsi fortement les migrations et transmigrations contemporaines.

Une diaspora « entrepreneuriale »

Cette diaspora est entrepreneuriale dans le sens où ce sont principalement les entreprises qui assurent sa reproduction en tant que corps social (ce qui ne signifie pas que la majorité des individus soient entrepreneurs). Elles jouent un rôle central sur le plan de l'emploi mais aussi sur celui de la reproduction identitaire en fournissant les services et les produits qui la favorisent. Elle est également entrepreneuriale dans le sens où l'entrepreneuriat est l'objectif et l'horizon social les plus largement poursuivis par ses membres, qu'ils soient « patrons » ou prolétaires (Ma Mung, 2009).

Les migrations chinoises ont donné naissance dans la plupart des pays d'installation à une organisation économique constituée de petites entreprises commerciales ou artisanales articulées entre elles à l'échelle locale sur les plans de l'approvisionnement, du financement ou de la main-d'œuvre, formant ainsi des sortes de clusters économiques locaux, eux-mêmes souvent liés les uns aux autres à l'échelle internationale (Ma Mung, 2000).

Cette organisation en diaspora « entrepreneuriale » a des effets importants sur les migrations contemporaines car celles-ci répondent plus à la demande de main-d'œuvre de ces entreprises qu'à celle offerte par le marché général du travail de chacun des pays d'installation concernés. En effet, la plus grande partie des salariés d'origine chinoise travaille dans des établissements tenus par leurs compatriotes, lesquels emploient majoritairement une main-d'œuvre d'origine chinoise, situation également observable en France comme nous le verrons tout à l'heure. La multiplication du nombre de ces entreprises encourage une immigration qui contribue à leur développement et qui, en retour, renforce la demande de travail, et par voie de conséquence les migrations lorsque celle-ci ne trouve pas sa réponse localement.

La reprise des migrations commerçantes

Les migrations chinoises au départ de la Chine se sont diversifiées depuis l'ouverture du pays dans les années 1980, tant sur le plan des aires d'origine qui se sont élargies à d'autres provinces que sur celui des statuts des migrants. Si les migrations « prolétaires » restent majoritaires, les migrations de personnels qualifiés ainsi que d'étudiants prennent de l'importance. Mais aussi depuis une petite décennie celle de petits entrepreneurs. Cette migration est révélatrice des changements intervenus en Chine et apparaît liée à deux phénomènes : le développement de la production de biens de consommation destinés à l'exportation et l'accroissement du nombre de petits entrepreneurs. Une partie d'entre eux a émigré et distribue la production de « l'atelier du monde » qu'est devenue maintenant la Chine (confection, textile, bicyclettes, motocyclettes, outillage, produits électroménagers, électroniques, informatiques...). Ces commerçants diffèrent de leurs homologues établis depuis plus longtemps du fait qu'ils immigreront souvent avec les fonds nécessaires à leur établissement alors que c'est dans le pays d'installation que les autres ont constitué leur capital (économies personnelles, système de tontines...) selon un processus bien connu. On trouve maintenant des commerçants chinois dans toutes les parties du monde. Cela se traduit fréquemment par l'ouverture de centres de distribution de gros pour l'approvisionnement des détaillants, qu'ils soient chinois ou autochtones, qui constituent ainsi des sortes de comptoirs commerciaux. Dans la région parisienne plusieurs centaines de grossistes importateurs se sont établis depuis le début des années 2000 : dans le 11^e arrondissement, dans le Sentier et plus encore dans les entrepôts d'Aubervilliers où leur nombre a cru rapidement au point

qu'un nouveau centre a été créé en septembre 2006 pour accueillir 170 nouvelles boutiques. On trouve le même cas de figure en Italie notamment à Naples où un centre de distribution en gros a été construit, le Cinamercato, et accueille plusieurs centaines de commerçants (Schmoll, 2004), à Madrid, à Moscou ou encore à Budapest ou « l'Asia Centre » joue le rôle de plaque de redistribution à l'échelle de l'Europe centrale (Nyiri, 2007). On observe le même schéma d'installation en Afrique notamment à Johannesburg.

II / LA SITUATION EN FRANCE

Comme on l'a vu on peut distinguer dans l'immigration chinoise en France deux courants principaux : une immigration directement originaire de la Chine continentale amorcée de longue date et dont la grande majorité est originaire de la Province du Zhejiang (les Wenzhou et les Qingtian) à laquelle s'ajoute une immigration plus récente venue du Nord-Est de la Chine, et une immigration chinoise en provenance de l'Asie du Sud-Est qui elle-même se subdivise en plusieurs groupes. Ces groupes et sous-groupes sont le produit d'histoires migratoires différenciées en lien avec les processus migratoires évoqués précédemment.

La première vague migratoire chinoise importante est constituée par un contingent de 140 000 travailleurs recrutés en Chine durant la première guerre mondiale pour travailler dans les usines d'armement, au terrassement des tranchées et au transport des munitions (Live, 1991b ; Ma, 2006, 2009). Cette migration correspond donc à une forme évoluée de traite des coolies (Ma, 2006). À la fin de la Grande Guerre, la plus grande partie repart en Chine à l'exception de 2 000 à 3 000 parmi lesquels un grand nombre de Qingtian qui ont retrouvé en France leurs compatriotes déjà établis. Durant l'Entre-deux-guerres la population chinoise à Paris se situe entre 2 800 et 3 700 personnes d'après les recensements de la population. Au milieu des années 1930 on compte une proportion très élevée (28,8 % en 1936) de commerçants, essentiellement dans la catégorie statistique « colporteurs et marchands forains ». La plupart de ces colporteurs et marchands forains sont précisément des Qingtian mais aussi leurs voisins – les Wenzhou – venus les rejoindre au début des années 1930. Qingtian et Wenzhou se spécialisent dans la vente « d'articles de Paris » et de petits produits de maroquinerie (portefeuilles, portemonnaies, ceintures, bretelles...). Ils s'approvisionnent auprès des grossistes juifs du 3^e arrondissement. Cela a pour conséquence, note Charles Archaimbault (1952), qu'entre 1931 et 1937, « La colonie [chinoise] jusque-là concentrée dans l'îlot Chalon, près de la gare de Lyon émigra vers le quartier juif du 3^e où ils s'établirent boutiquiers, détaillants d'abord, puis bientôt grossistes ou semi-grossistes, fondant parfois des sociétés : c'est-à-dire qu'ils s'associaient à deux ou à trois pour acheter une boutique. Certains s'établirent comme artisans et travaillèrent le cuir (quoique ne l'ayant jamais fait auparavant), imitant les articles de Paris que juifs et Français répandaient sur le marché. Après la 2^e guerre mondiale, certains se sont établis grossistes rue du Temple, d'autres, artisans maroquiniers. D'autres enfin, se sont établis restaurateurs. Anciens colporteurs hier, ils sont patrons. » En 1949, la population chinoise se trouve essentiellement dans le quartier des Arts et Métiers⁹⁴ qui reste encore un important lieu de concentration de la population originaire du Zhejiang. À la même époque, on recense 62 magasins et 14 ateliers. Aujourd'hui on compte entre 200 et 300 commerces tenus pour la plupart par des Wenzhou et des Qingtian.

L'implantation des Chinois originaires de l'ancienne Indochine est directement liée à l'arrivée des réfugiés à partir de 1975. Il existait déjà cependant une immigration sino-vietnamienne qui faisait partie des 35 000 « rapatriés » de l'Indochine française après l'indépendance du Nord-Vietnam (Le Huu, 1985), c'est vraisemblablement celle-ci que les réfugiés sont venus rejoindre (Guillon et Taboada-Leonetti, 1986).

Les conditions dans lesquelles s'est faite l'émigration d'une grande partie des Chinois de l'ancienne Indochine ont été, comme on sait, dramatiques. Au Cambodge, une politique antichinoise et antivietnamienne entamée par Lon Nol, qui avait renversé Sihanouk en 1970, menace la minorité chinoise dont une partie émigre vers le Sud-Vietnam. Puis la victoire des Khmers rouges en 1975, et la politique de Pol Pot qui visait à vider les villes et à épurer la population de ses « éléments négatifs », étant entendu que ceux-ci résidaient dans les concentrations urbaines, provoquent un exode massif des personnes d'origine chinoise dont l'essentiel vivait à Phnom Penh. Les survivants rejoignent la Thaïlande, première étape vers les autres pays d'Asie du Sud-Est et les pays occidentaux, dont la France. Au Vietnam, le rattachement en 1975 du Sud au Nord à l'occasion de la victoire militaire des troupes Viêt-Cong et nord-vietnamiennes, provoque l'émigration de la plus grande partie des *Hoa* (personnes d'origine chinoise) du Sud-Vietnam vers Hong Kong, Singapour, la Thaïlande et les pays

occidentaux. Le conflit sino-vietnamien de 1979 a renforcé ce mouvement en l'étendant au Nord-Vietnam où les *Hoa* étaient considérés comme dangereux en raison de liens supposés entretenus avec la Chine. Dans tous les cas de figures y compris au Laos, ce sont les minorités chinoises qui sont concernées par les départs.

La situation actuelle

Il est difficile d'estimer la population d'origine chinoise en France pour des raisons qu'il serait trop long de détailler dans le cadre de cette présentation et dont la principale est de définir avec précision ce qu'est une personne d'origine chinoise : est-ce une personne de nationalité chinoise, une personne née en Chine ayant ensuite acquis la nationalité française, une personne née hors de Chine dont les parents y sont nés, une personne de nationalité française dont un des parents présenterait l'un de ces critères, etc. ? Par ailleurs, l'appareil statistique français ne permet pas de comptabiliser les individus sur la base de leur origine au-delà d'une ou deux générations. On en est donc réduit à faire des estimations très approximatives. Pour ma part j'estime la population d'origine chinoise entre 300 000 et 500 000 personnes⁸⁵. La majorité est localisée dans la région parisienne. Le reste se répartit dans les grandes villes françaises telles que Marseille, Lyon, Lille. Il y a une diffusion de plus en plus large vers les villes moyennes et les petites villes.

Sur le plan des catégories socioprofessionnelles, les entrepreneurs représentent près de 10 % de la population active (9,8 % d'après le recensement de 1999). La proportion d'entrepreneurs est plus élevée que la moyenne nationale (6,3 %) mais il s'agit pour la très grande majorité de petites entreprises (seuls 4 % d'entre eux sont à la tête d'entreprises de plus de 10 salariés). La plus grande partie de la population active restante est constituée d'ouvriers et d'employés. Là aussi leur proportion est supérieure à la moyenne nationale. Par contre les professions intellectuelles, les cadres supérieurs et les professions libérales représentent moins de 5 % de l'ensemble. Par ailleurs, on estime qu'il y aurait 29 000 étudiants chinois en France (*Libération* du 29 mars 2011).

La proportion élevée d'entrepreneurs mais aussi d'ouvriers et d'employés est à mettre en relation avec ce que nous avons dit tout à l'heure à propos de l'organisation économique de la diaspora. On retrouve en France le même dispositif économique que l'on observe dans d'autres pays d'installation, dispositif constitué de petites entreprises commerciales ou artisanales articulées entre elles à l'échelle locale sur les plans de l'approvisionnement, du financement ou de la main-d'œuvre. Rappelons également qu'une caractéristique fondamentale de ce dispositif est que la très grande majorité des travailleurs sont employés par des entrepreneurs d'origine chinoise. Corrélativement, ces entrepreneurs emploient presque exclusivement des travailleurs d'origine chinoise. C'est ce que l'on peut observer empiriquement également en France (Cattelain, Poisson, et Moussaoui, 2002 ; Poisson, 2004). Cette situation produit un marché du travail spécifique caractérisé par le fait que l'offre et la demande de travail s'ajustent sur la base de l'appartenance des offreurs et des demandeurs à un même groupe d'immigrants. Cela a comme nous l'avons vu des effets importants sur les migrations contemporaines dans la mesure où ces migrations répondent plus à la demande de main-d'œuvre de ces entreprises qu'à celle du marché général du travail. Et c'est le principal moteur de l'immigration chinoise en France.

Conclusion

Le nouveau système de recensement ne permet pas de détailler la localisation de l'immigration chinoise en Île-de-France. Je conclurai donc cette présentation par quelques remarques rapides sur la localisation des activités commerciales et des services qui sont finalement les moins difficiles à repérer. Les deux groupes que nous avons distingués pour les besoins de l'analyse ont des localisations différenciées mais qui parfois se superposent dans un même espace, ou se succèdent :

Situations de présence d'un seul groupe :

- le 13^e arrondissement, ou le « Triangle de Choisy » comme l'ont désigné Michèle Guillon et Isabelle Taboada (1986) enregistre la présence de commerçants majoritairement issus de l'Asie du Sud-Est.
- le quartier des Arts et métiers dans le 3^e arrondissement, lieu historique de leur implantation reste celui des Qingtian et des Wenzhou.
- les implantations liées aux nouvelles migrations commerçantes évoquées plus haut sont essentiellement le fait des Wenzhou, notamment dans le quartier Sedaine-Popincourt (11^e arrondissement), et dans les entrepôts d'Aubervilliers déjà évoqués.

Situations de coprésence ou de succession :

- Belleville d'abord marquée par la présence des commerçants originaires d'Asie du Sud-Est dans les années 1990 connaît maintenant une importante présence Wenzhou qui tend à supplanter les premiers.
- le noyau commercial chinois aux alentours de la rue de Joinville dans le 19^e arrondissement est partagé entre les deux groupes. Celui situé vers la rue de l'Olive dans le 18^e arrondissement principalement tenu par des commerçants originaires du Sud-Est asiatique voit maintenant leurs homologues Wenzhou s'établir.
- à Marne-la-Vallée, les commerçants restent majoritairement des originaires du Sud-Est asiatique. Par contre sur le plan résidentiel on voit depuis une dizaine d'années des Wenzhou acquérir des logements dans les mêmes zones résidentielles.

L'immigration chinoise en France présente une grande diversité sur le plan des origines et des histoires migratoires. Cette diversité s'accroît avec l'arrivée durant la dernière décennie de migrants venus d'autres provenances que celles de la Chine méridionale et littorale. Ils fournissent la main-d'œuvre du dispositif économique que nous avons décrit. Cependant celui-ci a de moins en moins les capacités de les absorber et nombre d'entre eux connaissent des conditions de vie très difficiles. Mais en même temps, la proximité géographique – et « sectorielle » pourrait-on dire du fait que la majorité des immigrants travaillent dans un même système économique – tend à homogénéiser ces différences, présentant ainsi l'immigration chinoise sous une certaine unité qui, bien qu'apparente, tend à devenir, dans ce travail de plus en plus réelle.

Références des travaux cités dans le texte :

Archaimbault (Charles), « En marge du quartier chinois », dans *Bulletin de la Société d'Études Indochinoises*, vol. 17, n°3, 1952, p. 275-294.

Auguin (Estelle), *L'éthique chinoise et l'esprit du capitalisme. La diaspora chinoise originaire de la région de Wenzhou*, thèse de sociologie, Université Paris Descartes, 2009, 423 p.

Blanchard (Pascal), Deroo (Éric), éd., *Le Paris Asie, 150 ans de présence asiatique dans la capitale*, Paris : Éditions La Découverte, 2004, 223 p.

Cattelain (Chloé), Poisson (Véronique), Moussaoui (Abdellah), *et alii, Les modalités d'entrée des ressortissants chinois en France*, Paris : Ministère des Affaires sociales, du travail et de la solidarité ; Direction de la population et des migrations, 2002, 183 p.

Chen (Guoji), « Qingtian giangzhi, huaqiao bian [Index géographique du canton de Qingtian, section Chinois d'Outre-mer] », dans *Zhejiang fangzhi*, vol. 6, 1988, p. 16-33.

Dirlík (Arif), *Anarchism in the chinese revolution*, Berkeley, Los Angeles : University of California Press, 1991, 326 p.

Guillon (Michelle), Taboada-Leonetti (Isabelle), *Le triangle de Choisy, un quartier chinois à Paris cohabitation pluri-ethnique, territorialisation communautaire et phénomènes minoritaires dans le 13^e arrondissement*, Paris : CIEMI - L'Harmattan, 1986, 210 p.

Kriegel (Annie), « Aux origines françaises du communisme chinois », dans *Preuves*, n°209-210, 1968, p. 24-41.

Kwong (Peter), « Chinese Migration Goes Global », dans *Yale Global on Line*, 2007, 17 July. <http://yaleglobal.yale.edu/article.print?id=9437>.

Le Huu (Khoa), *Les Vietnamiens en France : insertion et identité*, Paris : L'Harmattan ; CIEM, 1985, 297 p. (Recherches universitaires et migrations).

Live, 1991a : Live (Yu-Sion), *La diaspora chinoise en France : immigration, activités socio-économiques, pratiques socio-culturelles*, thèse de sociologie, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1991, 824 p.

Live, 1991b : Live (Yu-Sion), « Les travailleurs chinois et l'effort de guerre », dans *Hommes et migrations*, n°1148 : *Aux soldats méconnus*, 1991, p. 12-14.

Live, 1992 : Live (Yu-Sion), « Les Chinois de Paris depuis le début du siècle », dans *Revue Européenne des Migrations Internationales ; La diaspora chinoise en Occident*, vol. 8, n°3, 1992, p. 155-173.

Ma [Li], « Technical and educational diversity among the Chinese Labor Corps in France during the First World War », Paper presented at the ISSCO Africa Regional conference *Diversity in Diaspora : the Chinese Overseas*, Pretoria, 2006, 4-6 December.

—, « Faguobeibu yizhan huagong 法国北部一战华工 » Les travailleurs chinois de la Grande Guerre dans le Nord de la France], dans Jianguo [Zhang] *et alii*, éd., *Zhongguo laogong yu diyici shijie dazhan 中国劳工与第一次世界大战*. Shandong daxue chubanshe 山东大学出版社, 2009, p. 56-75.

Ma Mung [Emmanuel], *La diaspora chinoise : géographie d'une migration*, Paris : Ophrys, 2000, 175 p. [Collection Géophrys].

Ma Mung [Emmanuel], éd., *Les nouvelles migrations chinoises vers l'Afrique et l'Amérique latine*; Vol. 25, n°1 de *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2009, 220 p.

Nyiri [Pal], *Transnationalisme et « minorité intermédiaire » : les entrepreneurs chinois en Hongrie*, dans *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe*, éd. Laurence Roulleau-Berger, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2007, p. 91-120.

Poisson [Véronique], *Franchir les frontières : le cas des Chinois du Zhejiang en diaspora*, thèse d'anthropologie, Paris : École des hautes études en sciences sociales, 2004, 903 p.

—, « Les grandes étapes de cent ans d'histoire migratoire entre la Chine et la France », dans *Hommes et Migrations*, n°1254, 2005, p. 6-17.

Schmoll [Camille], *Une place marchande cosmopolite, Dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*, thèse de géographie, Université Paris-X, Nanterre, 2004, 550 p.

Thuno [Mette], « Chinese emigration to Europe : combining european and chinese sources », dans *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 12, n°2, 1996, p. 275-296.

Wang [Nora], *Émigration et politique, les étudiants-ouvriers chinois en France (1919-1925)*, Paris : Les Indes Savantes, 2002, 373 p.

8. LES IMMIGRANTS PORTUGAIS EN SEINE-ET-MARNE ET VAL-DE-MARNE

Marie-Christine Volovitch-Tavares,

Historienne, spécialiste de l'histoire de l'immigration portugaise en France, Vice-présidente du CERMI (Centre d'Études et de Recherches sur les Migrations Ibériques)

Introduction

J'ai commencé il y a un certain temps à examiner les archives de ces deux départements, mais il y a encore beaucoup de choses à prospecter et, sans donner un panorama exhaustif de la présence des Portugais dans le Val-de-Marne et en Seine-et-Marne, j'espère vous donner un premier panorama.

Dans le recensement 1999, 650 000 Portugais vivaient en France. Précisons qu'il s'agit de personnes ayant la seule nationalité portugaise, auxquelles il faudrait joindre toutes les personnes d'origine portugaise ayant aussi la nationalité française, pour comprendre la part de l'immigration portugaise dans la société française. Pour les deux départements qui nous intéressent, il y a la même année presque 40 000 Portugais dans le Val-de-Marne et un peu moins de 30 000 en Seine-et-Marne, c'est-à-dire le tiers des Portugais qui vivent en Île-de-France, ce qui est très important compte tenu que la moitié des Portugais de France vivent dans la région capitale.

Pour que mon exposé prenne sens, je vais rappeler, dans une première partie, les grands traits de l'histoire des immigrants portugais en France. Puis dans un deuxième temps je passerai aux cas des départements du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne, où on retrouve beaucoup des caractéristiques de l'insertion des Portugais en France.